

RAPPORT DE SUIVI
DU PROJET D'INVESTISSEMENT VISANT LA CONSTRUCTION D'UN BUREAU
D'AFFAIRES À ROUYN-NORANDA

1 Le projet d'investissement a été approuvé le 27 juin 2011 par la décision D-2011-092, de la Régie
2 de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société en commandite Gaz Métro
3 (« Gaz Métro ») de soumettre, lors du dépôt des Rapports annuels 2011 et 2012, les données
4 nécessaires au suivi du projet. Comme indiqué dans le suivi du Rapport annuel 2012, des travaux
5 d'aménagement écologique du site étaient prévus au printemps 2013. Gaz Métro soumet un
6 rapport de suivi de projet dans le présent dossier, car des coûts ont été encourus dans l'année
7 financière 2013.

Statut de l'avancement du projet

8 Toutes les étapes du projet sont complétées.

Coûts du projet et explication des écarts

9 Le tableau suivant présente les coûts finaux du projet.

SUIVI BUDGÉTAIRE COÛTS GLOBAUX AU 30 SEPTEMBRE 2013 (\$)			
	Budget initial (1)	Réel au 30 septembre 2013 (2)	Écart (2-1)
Coût de construction du bâtiment durable	1 440 000	1 592 131	152 131
Honoraires professionnels (architecte, ingénierie, environnement/arpenage)	208 150	190 645	(17 505)
TOTAL	1 648 150	1 782 776	134 626

1 Dans le suivi de projet présenté au rapport annuel 2012, Gaz Métro avait expliqué un écart de
2 coût de 150 460 \$, soit la différence entre la projection finale de 1 798 610 \$ au 30 septembre
3 2012 et le budget initial de 1 648 150 \$.

4 Les travaux d'aménagement écologique du site ainsi que les plans « tel que construit » ont été
5 complétés au printemps 2013. Les coûts des travaux réalisés en 2013 sont de 38 000 \$, soit
6 16 000 \$ moins élevés que le montant estimé et présenté dans le Rapport annuel 2012.

Demande de mettre fin au suivi

7 Étant donné que le projet d'investissement du bureau d'affaires à Rouyn-Noranda est complété
8 ainsi que la conciliation des coûts réels par rapport aux prévisions initiales, Gaz Métro demande
9 à la Régie, conformément à la décision D-97-25, de mettre fin à ce suivi.

10 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'investissement visant**
11 **la construction d'un bureau d'affaires à Rouyn-Noranda et de mettre fin au suivi.**